

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chef du Service Industrie

Lieu du poste : Rabat

Mission :

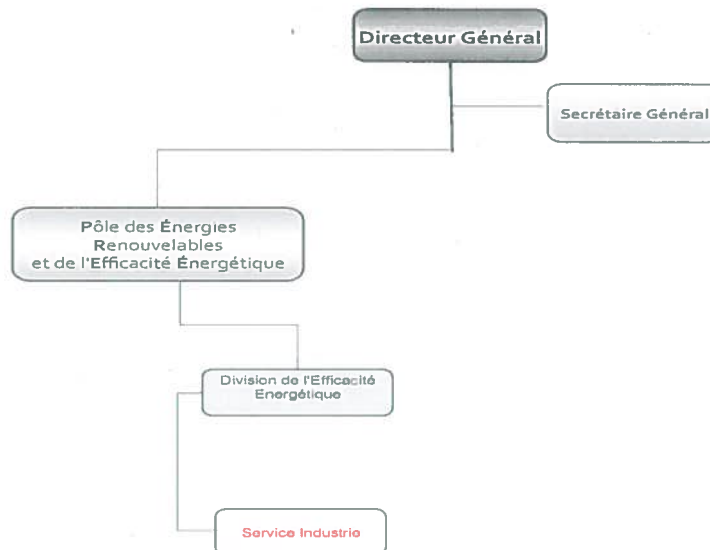
Coordonner la mise en œuvre des programmes d'efficacité énergétique dans les secteurs de l'industrie planifiés par l'ADEREE, pour la mise en œuvre des actions préconisées par la loi 47-09, ainsi que le développement des mesures de bonnes pratiques, de supports de formation, de sensibilisation et de communication.

Principales activités et tâches du poste :

- Créer les bases de données nécessaires de suivi d'impact des programmes d'audits des différents secteurs : unités industrielles, équipements, consommations, intensité énergétique ;
- Piloter les audits énergétiques et suivre la réalisation des recommandations : Etablir et actualiser les cahiers de charges des audits, valider les rapports d'audits, suivre la réalisation des recommandations, des études et des enquêtes annuelles ;
- Faire le bilan trimestriel des activités et des résultats ;
- Développer des supports de sensibilisation et de communication ;

Liaisons hiérarchiques :

Le Chef du Service Industrie dépend hiérarchiquement du Chef de la Division de l'Efficacité, à qui il rend compte de ses activités et des résultats du Service.



Positionnement dans l'organigramme

Le Directeur Général
Saïd MOULINE

Compétences clés :

- Maîtriser les différents process dans l'industrie
- Maîtriser les technologies et équipements annexes (utilities)
- Maîtriser les méthodologies des audits énergétiques ;
- Savoir évaluer les rapports d'audit ;
- Être capable de gérer ses équipes ;
- Avoir un bon relationnel avec les autres services de l'Agence
- Respecter et suivre les orientations stratégiques de sa hiérarchie
- Être flexible dans sa relation de travail avec les autres responsables du Pôle
- Être capable de rédiger des rapports clairs ;
- Avoir de bonnes capacités d'analyse et de synthèse

Principaux résultats attendus :

- Mise en œuvre des actions prévues par la loi 47-09 en partenariat avec les partenaires publics et privés
- Évaluer et actualiser le potentiel d'EE par secteur
- Développer les mesures de sensibilisation des entreprises aux audits énergétiques (guides, bonnes pratiques, etc.)
- Montage et réalisation de programmes nationaux d'identification du potentiel d'EE et des mesures préconisés dans les différents secteurs énergivores
- Développer l'aspect normatif et l'application des normes d'EE dans l'industrie
- Consolider les bases de données et les indicateurs
- Prospector de nouveaux clients à conseiller et accompagner dans leurs projets.

Conditions réglementaires pour postuler au poste :

- Décret n° 2-11-681 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de divisions et des chefs de services dans les administrations publiques ;
- Circulaire du chef de gouvernement n° 7/2013 en date du 29 avril 2013 concernant les dispositions de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

